

PV du Conseil d'établissement du 25.06.2020

Début de séance	14h00
Levée de séance	16h11
Lieu	Visioconférence Zoom
Désignation du secrétaire de séance	Mme Auger
Désignation du secrétaire adjoint	Mme Duten

Membres Présents	
M. François Cuilhé	Chef d'Etablissement – Président
M. Brice Pack	Proviseur Adjoint
M. Yann Gosselin	Directeur de l'Ecole Primaire
M. Morad Dahmane	Directeur Administratif et Financier
Mme Alissa Bouhriz	CPE
Mme Françoise Ramos	Représentante élue des Personnels Enseignants et d'Education
M. Eric Hitier	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education
M. Jérôme Cabanné	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education
M. Medhi Zennaf	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education
Mme Carpin	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education (Sup.)
Mme Céline Duten	Représentante élue des personnels A.T.S.S. (Sup.)
M. Tayssir Benchoubane	Représentant élu des délégués des élèves - Lycée
Mme Meriem Djelouah	Vice présidente CVL
Mme Hada Clément	Représentante élue des Parents d'élèves (sup.)
M. Julien Averous	Représentant élu des Parents d'élèves
Mme Saida Askri	Représentante élue des Parents d'élèves (Sup.) – Auditeur Silencieux
Mme Emmanuelle Hajjar	Représentante élue des Parents d'élèves (Sup.) - Auditeur Silencieux
Mme Isabelle Costa	Déléguée permanente de Comité de Gestion
Mme Keltoum Gomez	Représentant du Comité de Gestion de l'Association des Parents d'élèves
M. Georges Saab	Conseiller Consulaire
M. Guillaume Salha	Conseiller Consulaire

Membres Excusés	
Mme Sylvie Lamy	Représentante du Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle près l'Ambassade de France au Qatar
M. Hadrien Laroche	Conseiller de Coopération d'action culturelle près l'Ambassade de France au Qatar
Mme Sonia Latik	CPE
M. Alain Jouni	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education
Mme Zoé Hajjar	Représentante élue des délégués des élèves - Collège
M. Grégory Fieffe	Représentant élu des Parents d'élèves
Mme Delphine Duverger	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Véronique Bacaud	Représentante élue des personnels A.T.S.S.
M. Omar Askar	Représentant du Comité de Gestion de l'Association des Parents d'élèves

Le secrétariat est assuré par Mme Auger (assistante du proviseur), le secrétaire adjoint est assuré par Mme Duten.

Le quorum est atteint. 21 personnes présentes.

Le proviseur demande aux membres du conseil de valider l'ordre du jour modifié, en raison de l'ajout tardif du gel du poste de Lettres. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité :

- 1) Approbation du procès-verbal du CE extraordinaire du 9 juin 2020**
- 2) Structure de l'établissement et organisation de la rentrée**
- 3) Validation du Protocole Sanitaire**
- 4) Validation du Projet d'Établissement**
- 5) Validation de la charte :**
 - a. des Voyages**
 - b. Informatique**
- 6) Voyages et Sorties 2020-2021**
- 7) Présentation de la candidature de création d'une section Internationale**
- 8) Gel du poste de Lettres n°7413 suite à une demande de réintégration**
- 9) Questions diverses (à nous parvenir 48h à l'avance)**

Les questions diverses adressées par les parents ont été traitées en amont du conseil d'établissement, elles sont annexées à ce compte rendu. Une question adressée par le corps enseignant sera posée en fin de séance.

Un représentant des parents élus mentionne que certaines réponses données par le CG durant l'AG de printemps n'ont pas été entendues par les parents en raison des soucis de son rencontrés.

Il y aura un compte-rendu de l'AG, M. Le Proviseur prendra cependant le temps de répondre à ces questions spécifiques, sous couvert du comité de gestion.

Pas de remarques, ni d'opposition.

Vote à l'unanimité

Vote : Contre 0 Abstention 0 Pour 16

2 / Structure de l'établissement et organisation de la rentrée

La structure de l'établissement a été arrêtée au 15 juin. Depuis il n'y a pas eu d'érosion du nombre d'inscrits.

Au primaire 2 créations (MS et CP), au collège 2 suppressions (6^{ème} et 3^{ème}) et 1 création (5^{ème}). Au Lycée il y aura une structure de 1^{ère} en moins.

A ce jour 1641 élèves sont inscrits, une stabilité dans tous les niveaux laisse donc envisager le maintien de la structure.

Le nombre de classes ne variera pas pour la rentrée par rapport à l'existant. Pas de suppression de classes supplémentaires envisagée, en effet si on enregistre une érosion des effectifs celle-ci se fera sur toutes les classes.

La structure de l'établissement est soumise au vote. Vote « Pour » à l'unanimité.

Vote : Contre 0 Abstention 0 Pour 16

Organisation de la rentrée :

3 scénarii sont envisagés :

Scénario 1 : Présentiel

Scénario 2 : Semi présentiel

Scénario 3 : Enseignement à distance. La direction rappelle que ce scénario est envisagé mais non souhaité.

Le proviseur rappelle que le Lycée ne dispose ni d'informations ni de précisions sur le protocole sanitaire du Qatar.

La répartition de service par les enseignants est faite, les EDT sont en cours de préparation pour les différents scénarii et seront prêts pour la rentrée.

S'agissant de la consultation auprès des familles et enseignants au sujet du scénario 2 : aucune majorité ne se dessine : 46,2% pour la proposition n°1 (cours le matin en semaine A, cours l'après-midi en semaine B), 46,7% pour l'alternance deux demi-journées le matin, deux demi-journée l'après-midi.

Au final la proposition 2 est retenue. C'est la moins mauvaise des solutions sur le plan pédagogique. Pour rappel cette solution ne sera effective qu'en cas de rentrée en présentiel à effectif réduit.

Le mardi sera consacré aux enseignements facultatifs/optionnels. Les options seront reproposées en début d'année.

Un représentant des parents s'inquiète dans ce scénario 2 quant à l'autonomie des enfants, situation compliquée pour gérer le suivi scolaire pour les petits lorsque les parents auront repris leur activité professionnelle.

La direction rassure les parents en précisant que l'articulation entre le temps en présentiel et le temps à distance sera pensée par l'équipe pédagogique (exemple format de type « classe inversée » : l'élève prépare la séance en autonomie à la maison (lire, recopier un texte, regarder une vidéo...) et la séance en présentiel permet de revenir sur les apprentissages, de faire l'activité découverte, en apprentissage effectif par petits groupes).

Un représentant des parents d'élèves s'inquiète du nombre important des professeurs qui partent en France cet été pour leurs congés : il y aura-t-il assez de professeurs à la rentrée ?

L'équipe de direction confirme qu'à ce jour le Lycée dispose d'un enseignant pour chaque classe au primaire et pour chaque poste au secondaire.

Les recrutements ont été fait, la seule interrogation concerne la venue sur le territoire Qatari des recrutés extérieurs (au nombre de 6). Le proviseur travaille avec le poste diplomatique afin de garantir leur présence au 8 septembre.

Au primaire, le Directeur dispose également d'un vivier de personnes ayant confirmé leur présence au Qatar à la rentrée prochaine et prêtes à prendre un poste.

Un conseiller consulaire émet une remarque quant au scénario 3, et s'enquiert si dans ce cas il est prévu une meilleure mise en place de l'EAD avec notamment plus d'heures de zoom.

Réponse de la direction : La recommandation de l'AEFE est de ne pas multiplier les séances en zoom, il faut avoir une réflexion sur l'outil zoom en termes d'efficacité pédagogique. Un représentant élu du secondaire précise que la liberté pédagogique prévaut, il faut donc accepter cette différence entre les professeurs. Il y a autant de pédagogie que d'enseignant.

Des représentants élus du primaire expliquent que la quantité des zoom doit être adaptée au public. Les professeurs se sont également reposés sur l'envoi de nombreux documents interactifs, vidéos et l'outil Seesaw.

L'équipe de direction confirme sa volonté d'améliorer le dispositif. Une réflexion sera menée la semaine de la rentrée sur l'utilisation d'autres produits de collaboration et sur le ratio enseignements synchrones/asynchrones.

Enfin le Proviseur précise qu'une enquête a été menée auprès des enseignants sur les pratiques utilisées par chacun. Ce retour d'enquête sera le support de cette réflexion en prenant le meilleur de ce qui a pu être mis en place.

3 / Validation du Protocole Sanitaire

Présentation du protocole et de ses grands principes.

Le protocole a été préparé et rédigé par Mme Bacaud (intendante) sur les bases du protocole français. Il a notamment été soumis pour avis aux infirmières du Lycée, au Docteur Jalloul (médecin référent du Lycée) et à la CHSCS.

Un représentant des élèves s'inquiète du parcours de l'élève à son arrivée au lycée le matin.

Principe : il y aura 3 entrées distinctes (maternelle / élémentaire / secondaire), prise de température + lavage de mains (gel hydroalcoolique sauf en maternelle lavage de mains au lavabo) dans un sas climatisé au self pour le primaire, à la vie scolaire pour le secondaire.

L'élève ira ensuite directement dans sa salle de classe (principe d'une salle = une classe, seul le professeur se déplace). Les salles seront ouvertes avant l'heure de cours afin de permettre aux élèves de s'installer.

Le Directeur du Primaire rappelle que le hall des maternelles devra être un endroit de passage, les parents devront attendre dans la dropzone.

Un tutoriel sous forme de vidéo du parcours que devra suivre chaque élève est envisagé, ainsi qu'un affichage dans chaque classe pour rappeler les gestes protecteurs et dans les lieux identifiés.

Un conseiller consulaire s'inquiète de savoir comment ce protocole pourra s'inscrire dans celui qui sera imposé par les autorités qataries pour la rentrée.

Le protocole sera amendé dans un sens ou dans l'autre en fonction des directives du Qatar.

Question d'un représentant des parents : quel sera le protocole appliqué en cas de Covid au sein d'une classe.

Réponse : Un CE extraordinaire sera tenu avant la rentrée des élèves afin de revalider l'ensemble du protocole adapté suite aux directives du MEN du Qatar. Après validation par les membres du CE, une communication sera adressée aux familles.

La parole est laissée au DAF pour la partie budget relative à l'achat des produits homologués par le Qatar. La partie chiffrée de ces dépenses conséquentes est en cours de réalisation. Le proviseur précise que l'achat de gel a d'ores et déjà été anticipé.

Sur le principe le protocole sanitaire est validé à l'unanimité sachant qu'une nouvelle consultation sera faite début septembre pour toute modification qui y sera apportée.

Vote : Contre 0 Abstention 0 Pour 16

4 / Validation du Projet d'Établissement

Présentation du projet d'établissement.

Le projet d'établissement a été soumis et retravaillé avec le conseil pédagogique et fixe les grands axes de travail : une excellence pédagogique et éducative au service de tous les élèves.

Un représentant des parents demande si l'établissement prendra en charge le latin via le CNED.

Réponse : Pas de prise en charge par l'établissement.

Un autre représentant des parents demande si une démarche de recrutement a été faite au Qatar pour un professeur de latin ou sinon il y a aura-t-il un référent pour les élèves latinistes ?

Le Lycée n'est pas entré dans cette démarche. Il n'y a pas de professeur référent pour le moment.

Vote à l'unanimité de ce texte qui structurera donc le projet d'établissement.

Vote : Contre 0 Abstention 0 Pour 16

5 / Validation de la charte :

a. des Voyages

Présentation par le Directeur Administratif et Financier de la procédure de validation de tous les éléments du projet, de sa soumission à sa réalisation.

Vote à l'unanimité.

Vote : Contre 0 Abstention 0 Pour 16

b. Informatique

Présentation de la charte informatique par Mme Bouhriz CPE.

Charte destinée à tous les élèves de la 6^{ème} à la Terminale. Cette charte a été simplifiée et retravaillée par les élèves puis soumise à l'analyse du conseil du second degré à 3 reprises.

Il est important d'avoir une charte plus réglementée en accord avec les lois du pays, ce projet sera mené par les CPE et les élèves l'année prochaine.

Vote à l'unanimité.

Vote : Contre 0 Abstention 0 Pour 16

6 / Voyages et Sorties 2020-2021

Présentations des sorties et voyages pour la rentrée prochaine. M. le Proviseur remercie les enseignants pour l'élaboration de ces projets.

4 voyages (sorties avec nuitées) sont proposés dont un seul a lieu à l'intérieur du territoire.

L'équipe de direction propose d'une part, de suspendre les voyages à l'étranger en raison des incertitudes liées à la crise sanitaire, et d'autre part d'acter les projets et de conditionner leur réalisation aux contraintes financières et sanitaires.

Un représentant élu du primaire signale que les projets ont été proposés par les enseignants avant la connaissance de la structure de l'établissement, il faudra donc revoir les budgets.

Un appel à projets sera fait début septembre et le 1^{er} CE de septembre actera les voyages.
Le Directeur Administratif et Financier précise qu'une enveloppe budgétaire globale sera discutée avec le CG à la rentrée. Un travail sera fait avec les enseignants pour préciser les projets et sorties.

Questions d'un représentant des Parents : quid des projets dit d'opportunité ? Et pourquoi ne pas avoir la même approche prudente mais évolutive pour les projets et voyages sur le sol qatari et hors du Qatar (c.a.d. conditionner leur réalisation aux contraintes financières et sanitaires).

Tous les projets d'opportunités sont étudiés. La Direction évoque les problématiques d'engagement auprès des prestataires.

Décision prise lors de ce conseil d'établissement d'ajourner les voyages et sorties au 1^{er} CE du mois de septembre en fonction des dispositions qui seront imposées. Les voyages et sorties pour l'année 2020-2021 seront soumis au vote au mois de septembre. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

<u>Vote :</u>	Contre	0	Abstention	0	Pour	16
---------------	--------	---	------------	---	------	----

7 / Présentation de la candidature de création d'une section Internationale

Double projet de Section Internationale qui concerner désormais l'élémentaire et le collège.

Le dossier doit être abouti avant la fin du mois de septembre. Il sera ensuite instruit par le ministère de l'éducation nationale et une réponse sera attendue pour fin novembre.

Si le projet est acté par le ministère, il passera en CE pour validation. L'étape suivante relèvera de la formation et du recrutement des personnels.

En cas d'accord, la création de le SI pourra donc toucher toutes les classes du CP au CM2 et de la 6^{ème} à la 3^{ème}. C'est un projet linguistique mais aussi essentiellement britannique qui pourra s'implanter en même temps sur ces niveaux si le Lycée dispose des enseignants avec un profil ad hoc (c.a.d. ayant une compétence d'enseignement britannique).

Il manque au Lycée une dimension partenariale et culturelle britannique entre le lycée et les écoles anglaises/ambassade britannique/associations britanniques/monde de l'entreprise/British Council/etc...
Des liens existent déjà avec le British Council ou le Doha College, l'objectif est de renforcer ces liens.

8 / Gel du poste de Lettres n°7413 suite à une demande de réintégration

Mme Léal professeur de lettres, poste résident de l'AEFE a fait une demande de réintégration en France.
Vote à l'unanimité.

Vote : Contre 0 Abstention 0 Pour 16

9 / Questions diverses

Questions diverses des parents (cf. annexe).

Question des enseignants du second degré : **Suppression des TP des classes de la 6^e à 2nde :**

La DHG envoyée aux personnels enseignants la semaine dernière confirme la suppression des dédoublements et des TP en Sciences Expérimentales de la 6^e à la 2nde à compter de la rentrée scolaire de septembre 2020.

Cette décision, qui dénature l'esprit même de ces disciplines et engendre une rupture d'égalité entre les différents établissements de la zone quant à la formation des élèves, a conduit à 3 licenciements.

Aucun autre établissement de la zone n'ayant pris de telles mesures, qu'est-ce-qui, à Bonaparte, a suscité de telles décisions ? Peut-on envisager après le COVID que les dédoublements seront rétablis, les DHG augmentées et les professeurs réembauchés ?

Réponse du Proviseur : Les dédoublements ont été supprimés pour des contraintes de protocoles sanitaires. Ces dédoublements touchent aussi les Langues Vivantes. Ce n'est pas en aucun cas équivalent à une suppression des TP. Les TP dans le scénarios 1 et 2 se feront par groupes de 17 élèves approximativement pour les classes de 1^{ère} et de terminale (enseignement de spécialité en SVT et Sciences physiques et enseignement scientifique)

Des solutions sont cherchées pour le 2nds mais le lycée doit faire face à des contraintes de salles.

Un représentant du Secondaire informe que les enseignants sont inquiets et ne savent comment va être fait le maintien des TP.

Suite à une réunion avec l'AEFE et une analyse de tous les établissements de la zone, il est faux de dire que le Lycée Bonaparte est le seul lycée de la zone à supprimer les dédoublements, d'autres établissement ont fait ce choix notamment Massignon pour le collège. D'autres y réfléchissent mais n'ayant pas arrêté leur structure en raison des taux d'impayés de 30-40% ils ne sont pas en mesure de répondre à ces questions.

S'agissant des licenciement Monsieur Le proviseur regrette et déplore ces licenciements et informe les membres du CE que dès que la situation le permettra le lycée réembauchera. Cette situation est conjoncturelle, ce n'est pas une volonté de nuire à la discipline.

L'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 16h11.

Le président du conseil d'établissement
Monsieur Le Proviseur

Le secrétaire de séance
Véronique Auger

Le secrétaire adjoint
Céline Dutén

ANNEXE 1

Journal des questions CE du 25 juin 2020

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous les questions que les parents nous ont
envoyé. Nous avons fait le choix de ne filtrer aucune question, mais
nous comprenons si vous estimez que certaines ne doivent pas
apparaître au CR du CE.

Bien cordialement,

Les parents élus au CE

Sommaire

PREPARATION DE LA RENTRÉE	2
Logistique	2
Composition Des Classes	2
ENSEIGNEMENT	2
Langues	2
Organisation des enseignements lors du premier trimestre 2020-2021	3
Tablettes	4
FRAIS DE SCOLARITE	5
AUTRES	6

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE

Logistique

1. Avec l'annonce d'une quinzaine obligatoire en retour de voyage, beaucoup de familles renoncent à partir en vacances cet été. Dans ce contexte, l'établissement peut-il envisager l'organisation d'un summer camp pour le mois d'août ?

L'établissement est fermé pendant les vacances d'été. Nous n'avons pas le droit d'accueillir du public.

2. Quelles mesures avez-vous prises pour vous assurer que le personnel pédagogique sera de retour pour la rentrée scolaire ?

Cette question relève de la gestion interne des personnels. Tout ce qui doit être fait a été fait.

3. Compte tenu de la quarantaine forcée à l'hôtel, la date de la rentrée est-elle bien maintenue au 8 septembre et les enseignants seront-ils bien présents pour cette rentrée ?

La date est maintenue.

4. J'avoue avoir été désagréablement surpris de la remarque récurrente que les classes de mes enfants manquaient de certains matériels/équipements (bureau, rétro ou autre) les premiers jours suivant la rentrée.

Les jours précédents la rentrée officielle des enfants doit permettre obligatoirement

Au collègue / lycée de tout mettre en place AVANT l'arrivée des élèves. Une fois la rentrée effectuée, c'est déjà trop tard.

Il faut que l'école comprenne que la rentrée c'est comme un grand événement sportif ou culturel : tout doit être prêt avant l'arrivée du public. Sinon c'est trop tard.

Nous faisons le maximum pour que la rentrée se fasse dans les meilleures conditions

Composition Des Classes

5. J'ai lu que la volonté du proviseur était de faire des classes hétérogènes au niveau sexe, niveau, nationalité et enfants du personnel (enfin !). Il y a à ce jour un concentré d'enfants du personnel dans certaines classes (Mr Rochel (cm1), Me Lei (cm2) mais l'enseignante de ma fille leur a annoncé que les classes resteront inchangées l'année prochaine. Dans ce cas, comment comptez-vous remédier à ce problème qui persiste depuis 3 ans déjà.

Les classes

ENSEIGNEMENT

Langues

6. Le dossier section internationale a-t-il été déposé ?

Oui

7. Comment se passera le Latin avec le CNED ?

Les parents inscrivent leurs enfants au CNED sur la base du volontariat. Une information sera diffusée avant la sortie.

8. SELO :

- a. Si la composition des classes est reconduite, pourquoi la mise en place du cumul des options Selo arabe et européenne n'est plus possible ? (Et ce alors même que l'option latin ne sera plus enseignée en présentiel et qu'un professeur titulaire en arabe vient d'être embauché).

Il a été décidé de permettre le cumul pour la classe de seconde.

- b. Le non-cumul des deux sections est une aberration vue l'environnement dans lequel nous vivons. Vous avez évoqué des contraintes d'emploi du temps mais avec les mesures anti-covid l'organisation est revue, peut être que dans cette nouvelle configuration, il serait possible de maintenir le cumul des deux sections qui serait un plus pour vos élèves dont nous pouvons être fiers de les voir maîtriser plusieurs langues grâce à leur établissement.

Au collège non pour des raisons d'organisation. En seconde oui. En première et terminale le choix doit se faire entre l'une ou l'autre.

9. Un manuel est-il prévu pour les cours d'Arabes l'an prochain ?

La nouvelle coordonnatrice aura pour mission de faire aboutir cette question en lien avec l'IMA

Organisation des enseignements lors du premier trimestre 2020-2021

10. Dans le cas d'une reprise 50/50.

- a. Avec la reprise des activités professionnelles des parents, ceux-ci ne pourront plus assurer le suivi scolaire de leur enfant. Est-il possible d'envisager une organisation où la partie-école à la maison répond à un travail complètement autonome de la part des enfants ?

L'objectif fixé est que le travail à la maison se fasse de façon entièrement autonome au collège et au lycée. La question est plus délicate au primaire.

- b. Concernant l'administration des cours en demi-groupe : est-il possible d'organiser la retransmission des cours sur zoom pour que les élèves restés chez eux puisse suivre le cours et limiter le retard résultant de cette organisation. On ne remplace pas l'enseignement par des exercices à la maison.

Tous les élèves auront les mêmes cours en présentiels (apprentissage de notion et de savoir-faire) et les mêmes activités en distanciel.

- c. Comment sont organisés les activités en distanciel ? les enfants sont-ils livrés à eux-mêmes (donc des devoirs et non comptabilisé comme des heures de cours) ou seront-ils sur zoom avec un prof ?

Voir la réponse ci-dessus.

11. Compte tenu de l'absence de visibilité concernant le mode d'enseignement qui sera appliqué pour la rentrée, est-il possible de disposer pour toutes les classes de manuels disposant d'un format papier pour assurer la continuité pédagogique en évitant aux parents d'avoir à imprimer à domicile.

Non, les manuels sont numériques. Cela permet d'avoir accès à tous les manuels à la maison sur plusieurs supports en simultanée (tablette, PC)

12. En tant que parent d'élève, je souhaiterais vous solliciter sur un point particulier. Je fais partie d'un groupe de parents dont les enfants ont choisi la spécialité SES en Première et même pour d'autres, qui vont garder cette spécialité en Terminale. Nous aimerions savoir ce qu'il en est en termes de recrutement ?

En effet, nous constatons que depuis le départ de notre prof de SES en juin 2018, la discipline a été abandonnée par notre direction.

Le recrutement d'enseignants dans cette matière se fait sur des critères qui ne sont pas professionnels et ce sont nos enfants qui subissent ces dommages collatéraux. Ces recrutements d'enseignants non titulaires et sans expérience de la discipline posent préjudice à nos enfants notamment dans la préparation aux épreuves. Certains parents ont recours à des cours particuliers pour combler ce déficit et c'est inadmissible que le lycée voisin (lycée Voltaire) soit en mesure de recruter des enseignants qualifiés dans cette discipline et que le lycée Bonaparte a recours à des enseignants sans expérience de la discipline et non-titulaire d'autant plus que ces enseignants interviennent sur des classes à examen.

A la rentrée 2020 nous recrutons un professeur titulaire.

13. Quelles conséquences pédagogiques auront les suppressions de postes ou diminution du volume horaires de certains profs? Dans le cas où l'effectif reste celui annoncé lors de l'AG à savoir supérieur à l'effectif de cette année scolaire

Aucune conséquence pédagogique. Les enseignants continueront à assurer leurs cours conformément aux programmes d'enseignement.

14. Y a-t-il des suppressions de TP ? Lesquels ? Quels niveaux ?

Les TP se dérouleront selon des modalités qui tiennent compte des contraintes sanitaires d'utilisation des salles. Les TP de collège se feront en salle banalisée avec possibilité de porte du matériel en salle. Dans le scénario 2 le groupe classe sera divisé en 2. Les classes de première et de terminales seront dans les salles de TP. Les élèves recevront dans le scénario 1 et 2 la totalité de l'horaire des spécialités de SVT et de Sciences Physiques, en groupe de moins de 18 élèves.

15. Quand auront-nous la liste des livres à lire pour le secondaire ? merci

A la fin de la semaine, avant la fin de l'année.

16. Pourquoi les maternelles doivent quitter l'école à 11h, pourquoi faire arrêter les cours à 11h et pas plus tard ?

Question traitée en conseil d'école

Tablettes

17. Nous souhaitons que notre fils continue d'avoir les manuels scolaires format papier. Serait-il ainsi possible de racheter les manuels à l'école ? Dans le cas contraire, pourrais-je avoir les numéros ISBN afin de les commander avant la rentrée ? Enfin le partenariat avec la Fnac sera-t-il renouvelé pour commander les livres pour la rentrée ?

Les numéros ISBN seront communiqués aux familles qui le souhaitent. Les parents pourront se tourner vers la FNAC pour commander.

18. Compte tenu de la faible utilisation de l'ipad par la plupart des enseignants et de son coût pour les familles (tous touchés pas des baisses de revenus importantes), pourriez-vous envisager de ne pas imposer son achat aux familles ?

Cela n'est pas prévu pour la rentrée prochaine.

19. À cause de ses problèmes de vue, mon enfant doit fortement limiter l'utilisation des écrans. Quelles solutions, pouvons-nous mettre en place ? (Ordonnance médicale à l'appui)

Les parents peuvent acheter les manuels papiers s'ils le souhaitent.

20. Si l'iPad a permis de « simplifier » le passage aux cours « déportés » lors de la situation Covid19, le système de classe « forcée » iPad en cas de scolarité normale a clairement montré ses limites : tous les parents souffrent du syndrome de « drogués des écrans » et il est temps que le projet pédagogique reviennent aux méthodes « livres et papiers » qui a toujours fonctionné. Tout au moins on devrait pouvoir laisser le choix aux parents.

Le paramétrage des tablettes permet de n'avoir accès qu'aux applications pédagogiques à la demande des parents qui de fait peuvent bloquer par exemple l'accès à internet à la maison.

FRAIS DE SCOLARITE

21. Si les cours sont réduits à 3h en présentiel, les frais de scolarité seront-ils réduits de moitié ? Nous trouvons plus raisonnable de garder les enfants 4h à l'école et de limiter les activités en distanciel à 2h, sachant que nombreux sont les enseignants qui pendant la période du confinement ne voulait qu'on fasse travailler les élèves du primaire plus d'1h ...

Trois heures en présentiel en demie-classe correspond à un temps complet pour es enseignants. Le fait d'augmenter ce temps en présentiel impliquerait des recrutements donc l'augmentation des frais de scolarité.

Le Ministère de l'éducation qatarien, avait-il validé la dernière augmentation sur les tarifs entreprises ? D'après la presse locale, le lycée n'a pas eu cette autorisation.

Toutes les augmentations ont été validées par le Ministère.

22. Il est difficile d'entendre parler de maintien voire d'augmentation des frais quand on voit que l'établissement a conservé tout son personnel aux mêmes conditions qu'en situation normale alors que

- a. - la charge était partagée entre professeurs et parents (c'est le moins qu'on puisse dire),
- b. - que certains rôles n'avaient plus lieu d'être et ne demande plus aucune présence / action des personnes concernés (ex : bibliothèque, garde dans la cour, etc.)

Cette remarque n'a pas vocation à demander des licenciements (au contraire) mais tout le monde ayant subi des réductions de salaires en dehors du lycée, il est clair que le lycée aurait dû aussi s'adapter de son côté.

Le choix a été fait de maintenir les emplois car nous n'avions pas assez de visibilité sur la date de la réouverture éventuelle du lycée.

Par ailleurs ces personnels non licenciés nous ont été d'un grand secours pour toutes les opérations de fin d'année et de la préparation de la rentrée.

Les enseignants se sont entièrement mobilisés pour assurer la continuité des enseignements et les personnels administratifs ont assuré la continuité du fonctionnement de l'établissement.

23. Suite à l'AG et à la décision de geler l'augmentation des frais de scolarité du 1er trimestre, reverrez-vous ces frais à la baisse si les horaires des cours de ne sont pas de 7h45 à 13h pour les élèves ? (distanciel ou semi présentiel).

A ce jour aucune décision n'est arrêtée.

24. Nous sommes d'accord que le gel de l'augmentation des frais de scolarité du premier trimestre est indépendant des réductions annoncées en cas de non-retour à la normale ?

Le gel de l'augmentation des frais de scolarité est acté. Aucune décision sur une modification de ces frais n'est arrêtée.

AUTRES

25. Quel est le rôle des parents au CVL ? sont-ils systématiquement impliqués ?
Contrairement aux autres lycées français de l'étranger fréquentés par mes enfants, leur implication paraît minime, voire inexistante, depuis quelques années. Leur regard extérieur me semble primordial dans l'organisation des événements du lycée.

Conformément aux textes les parents ont leur place dans le CVL. Cela n'a pas été réalisé cette année. Nous y veillerons l'année prochaine.

26. Pour des raisons évidentes, ma fille ne se sent plus à l'aise avec sa CPE Mme Latik (comme un certain nombre de ses camarades). Serait-il possible d'envisager d'intervertir les deux CPE ?

Cela a été acté.

27. Il a été dit durant l'AG par l'un des membres de la direction que les parents « se demandaient pourquoi il n'y avait pas plus de licenciements ». En réalité et comme vous le savez, les parents se sont prononcés sur le personnel ne travaille plus du tout et pour qui cela représentait un second salaire comme les AVS et Assem (certains sont même partis en vacances avant la fin de l'année scolaire).
Dans les faits, les parents s'inquiètent des conséquences pédagogiques de la gestion de cette école où les travaux sont privilégiés au détriment du pédagogique.
Nous espérons, Mr le Proviseur, que vous exigiez du responsable des travaux de revoir à la baisse les ambitions des nouveaux bâtiments (piscine pas aux normes et souvent en réparation alors que toute neuve, escaliers qui mènent à la direction déjà détériorés...).

Le chantier ne sera pas revu à la baisse. La phase 3 sera livrée comme prévu contractuellement en décembre 2020.

A notre connaissance aucun personnel n'est en vacances.

28. Lors de l'AG, les discours des personnes dans l'amphithéâtre n'étaient pas clairs, car il y a eu un problème de son, malgré plusieurs messages des parents dans ce sens, rien n'a été résolu, il serait plus juste d'invalidé l'AG. Qu'en pensez-vous

Question à adresser au Comité de gestion.

29. Scolarité à distance « hors Covid19 » :

Un de mes 3 enfants (Hugo scolarisé en 5ème A) scolarisés à Bonaparte avait dû rentrer en France pour raison médicale en décembre dernier et jusque début mars (je vous passe que la classe à la maison il n'en peut plus).

J'avais rencontré les différents professeurs avant son départ (lors des rencontres parents-profs) mais j'ai quand même eu assez de difficulté pour que les profs jouent le jeu de lui fournir les documents / devoirs / interrogos via Pronote.

L'outil pédagogique semblait adapté (Pronote) mais il a été dur de faire jouer le jeu à certains professeurs (Maths, SVT, Physiques).

J'avoue que de voir les professeurs ne pas respecter les engagements pris en face à face m'avait particulièrement déplu.

Cette situation s'est révélée encore plus désagréable lors de la situation Covid19 (voir ci-après)

Covid19 :

Le démarrage a été très compliqué et bien moins géré que dans les écoles US, anglaises ou suisses qui ont démarré à « day one » avec des sessions en live.

Nous avons mis en place en deux jours un dispositif qui n'a cessé d'évoluer et qui a toujours cherché à s'améliorer en tenant compte des retours d'expérience. Il reste perfectible.

Conformément aux préconisations de l'AEFE le choix a été fait de ne pas proposer un enseignement exclusivement en session live.

Beaucoup de professeurs arguaient (et le font toujours jusque ce jour !!!!) des soucis de connexions internet pour justifier des coupures / impossibilité » d'assurer des sessions Zoom.

Dans de tels cas, les professeurs devraient être obligés de se rendre au collège pour disposer d'une connexion stable et suffisante.

L'établissement a accueilli les enseignants qui le souhaitaient.

Certains professeurs n'ont jamais assuré un seul vrai Zoom : totalement inadmissible.

Quant aux « enquêtes » sur la situation, elles n'étaient pas ouvertes assez longtemps et la partie « commentaires » ne permettait pas d'écrire plus que quelques mots.

Le meilleur moyen de ne pas avoir de critique ou de proposition d'axe d'amélioration.

Les parents ont le droit de disposer d'une VRAIE enquête digne de ce nom qui doit aussi permettre de donner un opinion sur la manière dont chaque professeur a joué le jeu.

L'objectif n'est pas de régler des comptes, mais si 80% des avis vont dans un même sens, il y a des questions que la direction doit se poser. Aprem tout, les enfants sont eux même « notés » tout au long de l'année.

J'espère que la direction saura profiter de cette chance inédite qui a été donnée au parents de vraiment « tester » l'engagement, les compétences et la motivation de certains professeurs pour en tirer les leçons.

Le dispositif mis en place a été amélioré grâce aux retours de parents via les enquêtes mais aussi via des communications directes qui nous étaient adressées et auxquelles nous avons répondu.

30. Les dysfonctionnements du service de comptabilité sont inacceptables, ils ont causé à ma famille et moi-même, stress, incompréhension et perte de temps (de nombreux emails échangés pour des frais payés en temps). Une réorganisation est-elle prévue ?

Le service comptabilité a accompli sa mission dans le respect du règlement financier de l'établissement.